

**Prix d'excellence 2018 du Conseil du patrimoine religieux du Québec
(Re)vivre le patrimoine religieux**

Trois-Rivières, le 12 novembre 2018 – Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) a remis ses Prix d'excellence 2018 à l'occasion du septième Forum sur le patrimoine religieux, qui a lieu le 9 novembre dernier à Trois-Rivières. Parmi les 22 dossiers de candidature, 6 se méritent un prix ou une mention spéciale du jury.

Dans la **catégorie Restauration**, la Fabrique de la paroisse de La Visitation se mérite le **Prix d'excellence** pour le projet de restauration des finis intérieurs de l'église La Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie. L'enjeu était de taille et les attentes, très élevées pour la restauration des finis intérieurs de la plus ancienne église de Montréal, immeuble patrimonial classé par le ministère de la Culture et des Communications en raison de sa grande valeur architecturale et historique. Le jury considère que le défi a été relevé, et ce, de façon exemplaire. Les choix mûrement réfléchis et les interventions soignées, qui ont nécessité la collaboration d'un grand nombre d'experts dans le domaine du patrimoine, ont permis à la population d'Ahuntsic de redécouvrir un décor intérieur d'un grand raffinement. Ce projet est le fruit de la volonté de la fabrique et de ses bénévoles, concernés par la sauvegarde de leur église, qui se sont mobilisés pour permettre la réalisation de ce projet d'envergure.

Le jury remet une **Mention spéciale** à la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption pour la restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption d'Hébertville. Le jury a particulièrement remarqué les efforts déployés par la fabrique de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption afin d'assurer le financement de l'ensemble des travaux de restauration de la première paroisse du Lac-Saint-Jean. La population d'Hébertville s'est directement impliquée à travers de nombreuses activités qui ont stimulé la fierté et la mise en valeur de leur patrimoine. Cette démarche ascendante aura même permis la citation de l'ensemble institutionnel, le carré Curé-Hébert.

Dans la **catégorie Réutilisation**, le **Prix d'excellence** est décerné à la Ville de Neuville pour l'aménagement de la bibliothèque Félicité-Angers dans la nef de l'église Saint-François-de-Sales. Le jury, conscient de la complexité de la mise aux normes d'un bâtiment ancien, souligne l'élégance du geste et l'intégration de la nouvelle fonction sans altérer les éléments patrimoniaux. Le chœur de l'ancienne église Saint-François-de-Sales, l'un des plus anciens de la région et un témoin exceptionnel de la production ornementale des décors intérieurs des églises

du Québec dans la première moitié du 19^e siècle, se retrouve au cœur d'un projet de requalification piloté par la Ville de Neuville. L'aménagement spatial de la bibliothèque Félicité-Angers, notamment des fauteuils, rappelle la procession ecclésiastique. Ce projet provient de la volonté de la Ville de réutiliser un édifice patrimonial et de permettre à la communauté de redécouvrir ses qualités architecturales exceptionnelles.

Dans la **catégorie Mise en valeur**, le **Prix d'excellence** est remis à la Fabrique de la paroisse Saint-Charles-Borromée, pour le projet de mise en valeur des collections de l'église Saint-Charles-Borromée. Le jury tient à souligner la vaste entreprise menée par le comité du patrimoine de l'église dont le programme visait à inventorier, à exposer, à diffuser et à restaurer les biens religieux de la fabrique de la paroisse Saint-Charles-Borromée. Le comité a su s'entourer d'experts qui ont à leur tour formé bénévolement une équipe de volontaires dévoués. De par leurs nouvelles connaissances, ces bénévoles ont eu tous les outils nécessaires pour accomplir ce colossal projet. Les objets à caractère religieux, à travers l'exposition permanente, sont dorénavant valorisés dans un lieu riche de sens. L'initiative et la démarche exemplaire sauront certainement en inspirer plus d'un.

En 2018, le CPRQ souhaite, à travers deux nouvelles catégories de prix, souligner aussi l'engagement d'individus dans la promotion et la mise en valeur du patrimoine religieux au Québec. Ces personnes deviennent des acteurs essentiels dans l'écosystème de la sauvegarde de ces biens culturels.

Dans la **catégorie Professionnel**, le jury remet le **Prix d'excellence** à monsieur John Grew, C.M. Le jury souhaite souligner l'ensemble de l'œuvre de John Grew pour son rôle dans l'éducation, la valorisation, la promotion et la sauvegarde des orgues. Ses efforts ont permis le rayonnement de la musique d'orgue à échelle internationale. Depuis plus de 50 ans, à travers ses actions et ses implications, John Grew a été en mesure de faire connaître et reconnaître la richesse du corpus des orgues québécois et ainsi œuvrer en faveur de l'avancement de la conservation de ce patrimoine. Alors qu'il a lui-même performé sur un nombre considérable d'orgues dans la province, son poste de doyen de la Faculté de musique de l'Université McGill lui a permis de former une génération de musiciens qui sauront transmettre les qualités musicales de cet instrument.

Dans la **catégorie Bénévole**, le jury décerne le **Prix d'excellence** à l'abbé Laurier Farmer. Le jury tient à saluer la persévérance et le parcours hors norme de l'abbé Laurier Farmer, qui a su aller au-delà de ses responsabilités professionnelles afin de créer la Fondation du patrimoine Sainte-Jeanne-de-Chantal. Conscient des difficultés que pose l'entretien d'une église d'une grande qualité patrimoniale, il a mis sur pied une fondation laïque et indépendante dédiée à la sauvegarde du bâtiment, un geste précurseur qui aura permis d'assurer sa pérennité et sa reconnaissance. Alors que la Fondation peut dorénavant compter sur une équipe de bénévoles, l'église a été le théâtre d'un nombre considérable d'activités et d'événements grâce aux capacités rassembleuses de Laurier Farmer. L'église Sainte-Jeanne-de-Chantal est désormais un incontournable dans l'offre touristique de L'Île-Perrot en raison de la qualité des travaux de

CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

100, rue Sherbrooke Est, bureau 3300, Montréal (Québec) H2X 1C3
Téléphone : 514 931-4701 ou 1 866-580-4701 Télécopieur : 514 931-4428
www.patrimoine-religieux.qc.ca

restauration qui ont permis de mettre en valeur ses qualités architecturales, mais aussi grâce aux activités culturelles et historiques offertes.

Le jury 2018 était composé de madame Claudia Audet, architecte chez Rayside Labossière et finissante au DESS en architecture moderne et patrimoine à l'UQAM, madame Christiane Barbe, directrice générale, Fédération des commissions scolaires du Québec et administratrice du Conseil d'administration du CPRQ, monsieur André Bourassa, architecte chez Bourassa Maillé architectes et ancien président de l'Ordre des architectes du Québec et madame Valérie Bourgeois, directrice du patrimoine, Culture Trois-Rivières et directrice du Musée Boréal. Le CPRQ tient à remercier les commanditaires officiels des Prix d'excellence, soit le Mouvement Desjardins, la Banque Nationale et Deloitte. La qualité des projets soumis confirme l'intérêt de conserver vivant le legs gigantesque qu'est le patrimoine religieux québécois.

Consultez le site internet du [Conseil du patrimoine religieux du Québec](#) pour obtenir plus d'information sur les Prix d'excellence et pour visionner les **capsules vidéos** présentant les projets gagnants.

Le CPRQ est une organisation à but non lucratif qui œuvre à l'échelle du Québec. Il a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois. Référence en matière de restauration du patrimoine religieux, le CPRQ entend agir comme chef de file en matière de réutilisation durable des édifices patrimoniaux à caractère religieux et devenir l'interlocuteur privilégié sur cette question auprès des acteurs concernés.

-30-

Source : Andréanne Jalbert-Laramée
Conseillère en patrimoine culturel
Conseil du patrimoine religieux du Québec
Tél : 514 931-4707, poste 224
ajlaramee@patrimoine-religieux.qc.ca